



République française
ARIEGE - Saint-Girons

LASSERRE - Commune
Mairie
09230 LASSERRE

17/09/2026

Madame, Monsieur

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

mercredi 23 septembre 2026 à 20 heures 00

Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour

- Désignation du ou de la secrétaire de séance
- Approbation du procès verbal de la séance 29 juillet 2026
- Délibération pour la participation des frais scolaires et de cantine 2025-2026
- Délibération sur la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonction, de Sujétion, d'Expertise et d'Engagement Professionnel)
- Délibération pour adhésion aux contrats collectifs Santé et Prévoyance du Centre de Gestion de l'Ariège
- Décision modificative N°2 pour les amortissements
- Information du virement de crédit n°1
- Délibération sur la modification du temps de travail des agents contractuels cantine et ATSEM
- Délibération sur l'emploi d'agents de remplacement
- Délibération pour convention avec Courgettes & Salsifis
- Délibération sur l'emploi d'agents pour accroissement temporaire d'activité
- Délibération pour les conventions avec les Eaux du Couserans pour les travaux

d'assainissement

-Délibération sur les tarifs de location de la salle des fêtes

-Délibération pour la convention sur l'accueil d'un bénévole à la cantine

-Délibération Ligue des Droits de l'Homme

-Point sur la Défense Contre les Incendies (DECI)

-Point cantine

-Point financier et administratif

-Point sur l'organisation des festivités du village et de la cérémonie du 11 novembre

-Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

AZALOUX Charlotte,
Madame Charlotte AZALOUX, Maire de Lasserre

POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné donne pouvoir à

⁽²⁾

de me représenter à la réunion convoquée pour le mercredi 23 septembre 2026 à 20h00, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le202.....

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum